

Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ français

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413, 136, 320

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2008

Mots clés : INGENIEUR, sciences, communication, FRANCAIS

Identification

Identifiant : 2139

Version du : 28/06/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français reconnaissent l'utilité des Diplômes de français professionnel qui s'inscrivent dans leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**
- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses Universités, soit un**

réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 prépare à l'usage du français sur objectif spécifique dans les principales situations de communication professionnelle, à l'oral comme à l'écrit.

Il répond au besoin en formation et en certification en français professionnel des ingénieurs, techniciens, chercheurs, dans un contexte où la maîtrise de la langue française dans le secteur des sciences et techniques, des technologies et de l'industrie permet aux entreprises et institutions de développer des partenariats, toucher de nouveaux clients et marchés francophones.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 atteste de la capacité d'un professionnel dans le secteur des scientifique et technique à travailler en français : comprendre et produire des écrits spécifiques à ce secteur, avec le lexique approprié, comprendre et interagir à l'oral avec ses homologues et interlocuteurs.

Exemples :

Utiliser tout texte de référence scientifique ou technique : instructions, procédures, comptes rendus, modes d'emploi, etc. ; comprendre tout extrait d'une revue de vulgarisation et tout document technique : dossiers, études, rapports, manuels.

Remplir des formulaires de travail courants, rédiger des messages simples : convocation, confirmation, annulation, projets de lettres professionnelles ; rédiger un compte rendu de visite ou un bref rapport sur un travail accompli, un événement.

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Ingénieurs, techniciens, chercheurs du domaine scientifique et technique, collaborateurs d'entreprises, d'institutions souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français dans le secteur scientifique et technique

Participer à des conversations courantes sur des sujets généraux d'ordre scientifique ou technique ; effectuer une tâche en suivant des explications ou instructions détaillées sur une question de travail ; suivre une réunion de travail, comprendre le point de vue des interlocuteurs ; rendre compte d'un exposé, d'une allocution, d'un discours ; rapporter des informations touchant aux domaines scientifiques et techniques.

Transmettre à l'oral une information professionnelle courante : rendez-vous, renseignements ; donner des instructions simples ; demander un complément d'information, formuler des objections, les justifier ; répondre aux questions simples d'une interview ; exprimer brièvement une opinion dans le secteur scientifique et technique.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 valide une compétence en français de niveau B1 du CECRL.

Le niveau B1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières ; à se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ; à produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt ; à raconter un événement, une expérience ou un rêve, à décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

dans la plupart des situations de la vie professionnelle.

- Etudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les entreprises.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 permet aux individus dont le français n'est pas la langue

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1 permet aux entités utilisatrices de s'assurer des compétences de leurs

maternelle de valoriser leurs compétences en français de spécialité dans l'univers francophone et international dans le domaine des sciences et techniques. Reconnu et adapté aux réalités du monde de l'entreprise (laboratoire, centre de recherche, atelier, bureau d'études etc), la préparation de ce diplôme permet d'acquérir les compétences attendues par les futurs employeurs.

L'obtention du **Diplôme de français professionnel - Scientifique et technique B1** favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale des individus.

collaborateurs à communiquer en français dans la plupart des situations de la vie professionnelle. Il permet de repérer les compétences en français de spécialité sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement francophone dans le domaine des sciences et techniques.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Compréhension écrite : Utiliser tout texte de référence concernant l'environnement professionnel (instructions, procédures, comptes rendus, modes d'emploi, etc.) ; lire avec profit tout extrait d'une revue de vulgarisation et tout document de la spécialité (dossiers, études, rapports, manuels, etc.) ; exploiter des éléments précis de textes (lettres, rapports, etc.) ; vérifier tout document de travail et s'assurer qu'il ne contient ni lacune ni erreur matérielle.

Expression écrite : Etablir des projets de réponses pour correspondance professionnelle, projets de lettres ; remplir des formulaires de travail courants, rédiger des messages simples (convocation, confirmation, annulation, etc.) ; rédiger des lettres-types selon un modèle établi ; rédiger un compte rendu de visite ou un bref rapport sur un travail accompli, un événement, une situation, une information concernant l'activité professionnelle.

Compréhension orale : Participer à des conversations courantes portant sur des sujets généraux d'ordre scientifique ou technique ; percevoir les registres de langue, les nuances de ton traduisant, à des degrés divers, l'accord ou le désaccord, le doute, la désapprobation, la restriction, etc ; effectuer une tâche en suivant des explications ou instructions détaillées sur une question de travail (de vive voix ou par téléphone) ; suivre une réunion de travail, comprendre le point de vue des interlocuteurs ; rendre compte d'un exposé, d'une allocution, d'un discours ; rapporter des informations radio-télévisées touchant aux domaines scientifiques et techniques.

Expression orale : Transmettre de vive voix ou par téléphone une information courante se rapportant au travail (rendez-vous, renseignements, requête, etc.) ; donner des instructions concernant une tâche courante à effectuer ; demander un complément d'information, formuler des objections, les justifier ; répondre aux questions simples d'une interview ; Exprimer brièvement une opinion personnelle, argumenter en faveur d'une solution.

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.centredelanguefrancaise.paris/trouver-un-centre-agree/>

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau B1 du CECL

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation papier signée par la Directrice du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France est envoyée au Centre agréé pour être remise au candidat.

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

www.centredelanguefrancaise.paris